

Porrentruy, le 29 avril 2020

Assemblée générale de la Banque Cantonale du Jura Les actionnaires approuvent toutes les propositions

L'Assemblée générale ordinaire des actionnaires de la BCJ s'est tenue à huis clos conformément à l'article 6a de l'ordonnance COVID-19 du Conseil fédéral dans les locaux de la BCJ à Porrentruy. 1'600 actionnaires, représentant 92.81% du capital, ont exercé leur droit de vote via le représentant indépendant, Bernard Seeger de la fiduciaire FIDAG SA Jura, à Delémont. Les actionnaires ont accepté tous les points mis à l'ordre du jour de l'Assemblée.

Ils ont ainsi approuvé les comptes de la Banque pour l'exercice 2019 à une large majorité (97,37%). Ceux-ci se soldent par un bénéfice net de 9.2 millions de francs. Les actionnaires ont donné décharge aux membres du Conseil d'administration pour l'exercice 2019 (97,38%). Ils ont accepté la proposition du Conseil d'administration de distribuer un dividende de 1,85 franc par action (97,34%). La BCJ distribuera ainsi 5,55 millions de francs à ses actionnaires, dont 3 millions de francs versés à la République et Canton du Jura. Le mandat de l'organe de révision PricewaterhouseCoopers a été renouvelé pour l'exercice 2020 (97,23%).

Contact

Service marketing & communication | Tél.: 032 465 13 23 | E-mail: marketing@bcj.ch

Plus d'informations sur www.bcj.ch

Note à la rédaction: Ce communiqué est envoyé en dehors des heures d'ouverture de la Bourse suisse (SIX) afin de respecter les règles de publicité événementielle issues du Règlement de cotation émis par celle-ci.

Ma BCJ *Ma banque*